

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY
SÉANCE DU JEUDI 30 JUILLET 2026

A 19 HEURES

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Mesdames COURTOT, GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Madame RAOULT, Monsieur BERVILLE, Madame LARVOR et Monsieur MARIE.

Absents : Daniel TREND A ayant donné procuration à Marie-Pierre RAOULT, Rozenn LE CHEVILLIER ayant donné procuration à Hubert LE LAY, Sophie AMBROIS ayant donné procuration à Jacky BURLOT, Sonia LE SEYEC ayant donné procuration à Maxime MARIE et Cédric TALBI ayant donné procuration à Jean-François LE BRIS.

Secrétaire de séance : Mylène COURTOT.

Date d'envoi de convocation : le jeudi 24 juillet 2026.

Objet : Subventions de l'entente intercommunale du Pays de Corlay

Vie Associative 2026

La commission de l'entente intercommunale du Pays de Corlay a eu lieu le jeudi 26 février 2026 (Plussulien).

Subventions de l'entente intercommunale du Pays de Corlay
Commission sport - Culture-enseignement loisirs et autre association
(montants alloués)

	2026		Observations
-	sollicité	alloué	
-			
Subventions aux associations sportives			
tennis de table	3 200 €	3 200 €	
volley ball	5 400 €	3 500 €	
école de foot	2 000 €	2 000 €	
total	10 600 €	8 700 €	
Comité cantonal d'embellissement	220 €	180 €	
Poste intervention école+cap sport	12 000 €	11 000 €	Nombre d'élèves à solliciter auprès des écoles
Associations des parents d'élèves:			
APE Fargantine	1 250 €	1 250 €	
APEL St Joseph	1 200 €	1 200 €	
APE Plussulien/St Mayeux	1 600 €	1 600 €	+ 2 000 € subv. exceptionnelle (classe découverte)
OGEC La Harmoye Saint Martin	950 €	950 €	+ 500 € subv. exceptionnelle (séjour Guerlédan)

Cap Sports	7 000 €	6 000 €	
Indemnités de fin de carrière Cap Sports			
graines de Musique			
total	12 220 €	11 180 €	
TOTAL	22 820 €	19 880 €	

COMMISSION JEUNESSE ET AUTRES ASSOCIATIONS

ADMR	5 000 €	5 000 €	
Subvention outil en main	800 €	800 €	
Subvention association maison de retraite Corlay	2 000 €	2 000 €	
GEAPCG: participation poste espace jeunes			
TOTAL	7 800 €	7 800 €	

	2026	2026
	Montant sollicité	Montant alloué
TOTAL DES SUBVENTIONS	30 620 €	27 680 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les subventions de l'entente intercommunale du Pays de Corlay.

Transmis à la Préfecture
 Le 28 août 2026
 Certifié par M. le Maire.

Pour extrait conforme à la délibération
 en date du 30 juillet 2026.

Le Maire, Olivier ALLAIN.